

***La politique d'ouverture à l'Est du général de Gaulle  
Relations entre la France, l'Union soviétique, la Pologne  
et la Tchécoslovaquie  
Le nouveau départ des relations franco-hongroises (1944-1946)***

**ZOLTAN GARADNAI**  
ARCHIVES NATIONALES HONGROISES

**Introduction**

Notre étude analyse comment et, par quels moyens, le général de Gaulle tenta d'établir des relations avec les pays d'Europe centrale et orientale et les Balkans. Cette tentative d'ouverture commença avec le voyage de De Gaulle à Moscou en 1944, ce qui permit à la France de revenir sur la scène internationale. Les Français voulaient renouer avec les pays de l'Europe de l'Est et des Balkans, en constatant que le nouveau maître de la région, après l'Allemagne nazie, était l'Union soviétique. L'objectif de cette étude est de présenter la politique d'ouverture à l'Est du général de Gaulle, les objectifs de la politique étrangère française et les réalités de l'Europe de l'Est d'après-guerre, sur la base de sources d'archives et des publications.

**Les relations entre la France et les pays de l'Europe de l'Est  
L'illusion d'un nouveau départ**

Selon le ministère français des Affaires étrangères, « les années qui viennent montreront si l'URSS réussit à implanter son influence jusqu'au cœur de l'Europe, ou si elle est obligée de reculer dans des limites qui correspondent mieux aux traditions historiques des pays russes »<sup>1</sup>. Selon les évaluations françaises, les peuples libérés souhaitaient également nouer des relations et Paris voulait voir la création d'États indépendants et démocratiques. Le traité franco-soviétique en constituait la base, même si la politique des Soviétiques dans la région restait une énigme pour les Français, qui se méprenaient totalement sur leur position et leur autorité réelle : « Nous ne serons pas aussi suspects aux yeux des Soviétiques que l'Angleterre ou l'Amérique, parce que nos intentions à l'égard du Reich allemand sont une

---

<sup>1</sup> *Documents diplomatiques français* (DDF), 1945, Vol. II., n° 104, Paris, Imprimerie nationale, 2000, p. 268. Selon Massigli « ...une concession de la part de la France sur ses positions dans les Balkans permettrait un succès des discussions des traités balkaniques et offrirait à la France la possibilité d'un soutien soviétique sur ses revendications relatives à la Ruhr et la Rhéanie ». Dans cette étude, nous utiliserons les sources et la littérature françaises pour illustrer les tentatives de Paris pour stabiliser la position de la France et en faire un partenaire égal dans les questions d'importance géopolitique vitale. Pour ce faire, de Gaulle avait besoin de la coopération avec l'Union soviétique et les États d'Europe centrale et des Balkans entre 1944 et 1946.

garantie pour eux ». Jean Dejean concluait que l'avenir de la Tchécoslovaquie et de l'Autriche, ayant un intérêt vital à la stabilité de la région, était essentiel pour la France qui devait construire des relations avec tous les pays : « ...la France doit être ferme avec les petites puissances et s'élever au-dessus de leurs différends. Ce n'est qu'à ce prix qu'elle pourra conserver sa position particulière, qui est encore la sienne sur le continent »<sup>2</sup>.

Au sortir de la guerre, la politique étrangère française se caractérisait par trois axes principaux, qui définissaient ensemble ses ambitions et ses objectifs. 1. Le premier pôle était représenté par les partisans de la coopération franco-britannique, représenté par René Massigli, l'un des diplomates les plus prestigieux du Quai d'Orsay<sup>3</sup>. 2. Le second centre de pouvoir était représenté par Maurice Dejean, qui adoptait une position pro-soviétique<sup>4</sup>. Après 1945, Dejean estimait que la France devait chercher à établir une coopération privilégiée avec l'Union soviétique, fondée sur des intérêts communs, ainsi que sur la méfiance à l'égard des Anglo-Saxons. La vision de Dejean s'accompagnait d'une approche plus prudente de l'Europe de l'Est. Les tenants de cette orientation ne proposaient pas que la France prenne des engagements dans la région. Ils concluaient que les Français devaient être prudents et réalistes quant à l'avenir de la région, en abandonnant toute ambition hégémonique dans les pays de la région et en se concentrant sur la coopération franco-soviétique, un point sur lequel ils étaient, pour l'essentiel, d'accord avec la ligne de Dejean<sup>5</sup>. 3. La troisième ligne de pensée était la plus complexe. Selon ses représentants, les conditions européennes d'avant-guerre avaient conduit à la catastrophe de la Seconde Guerre mondiale. Le danger d'une répétition de cette situation était perçu comme une possibilité de créer la stabilité et la sécurité en Europe grâce à l'intégration des États européens. Ils voulaient parvenir à une alliance fédéraliste des pays européens, sans l'Union soviétique, afin de protéger leurs intérêts. Cette tendance était principalement représentée par les socialistes, Henry Frenay<sup>6</sup> et Jean Monnet<sup>7</sup> étant les plus connus, qui souhaitaient un rapprochement des États européens sur une base économique.

De Gaulle cherchait à établir un équilibre entre ces trois tendances, qu'il considérait comme les trois niveaux de la sécurité française<sup>8</sup>. On constatait cependant que la vision

<sup>2</sup> G. Keeskés D., *Magyar-francia kapcsolatok 1945-1990. Források* [Relations franco-hongroises, 1945-1990. Les sources], Budapest, MTA BKTI, 2013, p. 150-158. Les propositions formulées dans la note de Dejean n'ont pas été reprises dans les grandes lignes de la diplomatie française, car la question allemande était au centre de la politique de Bidault, ministre des Affaires étrangères, qui subordonnait tout à sa solution.

<sup>3</sup> René Massigli (1888-1988), diplomate de carrière, a rejoint la France libre sous de Gaulle pendant la Seconde Guerre mondiale, ambassadeur de France à Londres de 1944 à 1955, partisan de l'alliance franco-britannique, opposé à l'idée de Jean Monnet d'une Europe fédérale.

<sup>4</sup> Maurice Dejean (1899-1982), philosophe, diplomate de carrière, homme politique, directeur politique du Quai d'Orsay de 1943 à 1944, ambassadeur de France à Prague de 1944 à 1949.

<sup>5</sup> A. Marès, « La France libre et l'Europe centrale et orientale (1940-1944) », *Revue des études slaves*, 54/3 (1982), p. 335-336.

<sup>6</sup> Henry Frenay (1905-1988), officier militaire, membre de la Résistance française, homme politique de gauche, mais anticommuniste.

<sup>7</sup> Jean Monnet (1888-1972), fonctionnaire français, commerçant, banquier international. Commissaire général au plan de 1945 à 1952, promoteur de l'Europe fédérale.

<sup>8</sup> G.-H. Soutou, « Le deuil de la puissance (1914-1958) », in D. de Villepin (éd.), *Histoire de la diplomatie française*, Paris, Perrin, 2005, p. 804-808.

française du futur de l'Allemagne ne tenait pas compte, c'est le moins que l'on puisse dire, des intérêts anglo-saxons et soviétiques<sup>9</sup>. Cependant, l'autorité et le talent politique de De Gaulle ont permis de faire converger les trois axes évoqués ci-dessus. De Gaulle souhaitait que le développement des relations franco-soviétiques soit l'un des axes principaux de la diplomatie française et les relations avec les pays d'Europe centrale, orientale et les Balkans pouvaient être comprises dans ce contexte. Toutefois, les relations avec ces pays étaient subordonnées à la coopération franco-soviétique, les Français étant contraints d'accepter l'hégémonie soviétique. À Paris, l'accent fut donc été mis sur le développement des relations dans les domaines culturel et économique, tandis que la coopération politico-militaire, qui avait été une priorité entre les deux guerres, fut reléguée au second plan<sup>10</sup>.

Outre la priorité accordée aux relations franco-soviétiques, la politique française chercha à créer un nouvel ordre international dans lequel Paris aurait joué un rôle d'équilibriste, ou de médiateur dans la politique européenne. Pour les Français, l'échec du système de sécurité de l'entre-deux-guerres attira également leur attention sur la nécessité de développer les relations bilatérales et régionales. En ce qui concerne les relations avec l'Allemagne, de Gaulle souhaitait le désarmement complet, la partition du pays et envisageait une fédération économique plus étroite des pays occidentaux (France, Pays-Bas, Belgique, Luxembourg, Ruhr et Rhénanie). En résumé, les trois idées susmentionnées constituaient les fondements de la politique étrangère française, même après la démission du général le 20 janvier 1946, jusqu'à l'éclatement des tensions de la guerre froide. Le seul véritable succès de la politique étrangère de De Gaulle fut de libérer son pays des stigmates de la collaboration et de le placer dans le camp des vainqueurs<sup>11</sup>.

### **La France et les changements européens Relations franco-soviétiques (1944-1946)**

Entre 1940 et 1944, l'évolution des relations franco-soviétiques était déterminée par les événements de la guerre<sup>12</sup>. L'engagement français dans les deux camps – y compris sur le front soviétique – rendait les relations assez compliquées entre les deux pays. À l'automne 1944, après la reconnaissance de la France libre par les Alliés, de Gaulle estima que le moment était venu de chercher à établir un contact formel avec Staline et la présence diplomatique française à Moscou fut renforcée. Du côté français, on s'attendait à ce que les deux pays puissent surmonter les difficultés antérieures et recommencer à nouer des relations<sup>13</sup>. Les difficultés des relations avec les alliés anglo-saxons renforcèrent également le désir de De Gaulle de relancer la traditionnelle coopération stratégique franco-russe et de trouver dans Moscou un contrepoids face à Washington et à Londres. Il cherchait à renforcer la position internationale de la France et établir un rôle de médiation et d'équilibre à

---

<sup>9</sup> T. Judt, *A háború után. Európa története 1945 óta* [Après-guerre. Une histoire de l'Europe depuis 1945], Budapest, Európa könyvkiadó, 2007, p. 167.

<sup>10</sup> Soutou, « Le deuil de la puissance... », *op.cit.*, p. 805.

<sup>11</sup> Au cours des années 1947-1948, la pensée de la politique étrangère française évolue progressivement et s'intègre dans le système des alliances occidentales.

<sup>12</sup> Z. Garadnai, « General de Gaulle's Central and Eastern European policy and Franco-Hungarian relations (1944-1946) », *Hungarian Review*, 16/2 (2025), p. 72-76.

<sup>13</sup> DDF, 1944, vol. II, n° 93, Paris, Imprimerie nationale, 1996, p. 167 ; DDF, 1945, vol. I, n° 104, Paris, Imprimerie nationale, 1998, p. 205.

long terme entre l'Est et l'Ouest<sup>14</sup>. C'était l'objectif diplomatique qui avait conduit les Français à Moscou (2-10 décembre 1944), mais l'accueil reçu à Moscou montrait qu'ils n'étaient pas considérés comme des partenaires égaux par les Soviétiques.

Le traité franco-soviétique, signé le 10 décembre 1944, était essentiellement un renouvellement du traité franco-russe d'avant 1914, principalement dirigé contre l'Allemagne, dans la mesure où le dénominateur commun était constitué par la crainte du revanchisme allemand. Lors des négociations à Moscou, de Gaulle était guidé par trois objectifs : un traité pour contrôler les Allemands et créer une garantie de sécurité à l'Est ; l'acceptation des revendications territoriales françaises sur le Rhin et la Ruhr<sup>15</sup>. Enfin, il souhaitait éviter que le Parti communiste français ne cause trop de difficultés au Gouvernement provisoire de la République française (GPRF)<sup>16</sup>.

Au cours des entretiens, qui furent interrompus par des manifestations culturelles à l'intention de la délégation française, les parties abordèrent quatre thèmes. Tout d'abord, la question allemande et la sécurité européenne. De Gaulle souhaitait une solution définitive et claire à la question allemande et soulignait la nécessité d'un contrôle international – en fait français – de la Ruhr et du Rhin, en raison du risque de réarmement allemand, tandis que Staline et Molotov soulignaient l'importance de la frontière Oder-Neisse, ce dont les Français avaient convenu. Le traité d'alliance franco-soviétique était un autre sujet important des négociations. Ce traité fut conclu pour une période de vingt ans et son objectif principal était l'établissement d'un ordre européen de sécurité, ce que les Français voulaient mettre sur pied avec les Britanniques et les Soviétiques. En ce qui concerne la Pologne, après une longue discussion, les deux parties convinrent qu'elles souhaitaient un pays indépendant et démocratique, allié à la fois de la France et de l'Union soviétique, en raison de la tradition des relations franco-polonaises. Enfin, le système de sécurité internationale devait être fondé sur la coopération entre les grandes puissances, dont la France faisait partie, ainsi qu'avec les pays de second rang<sup>17</sup>.

De Gaulle et Staline se rencontrèrent pour la première fois le 2 décembre 1944. De Gaulle déclara qu'il pensait que le moment était venu de travailler ensemble pour créer la sécurité en Europe. Staline était d'accord avec lui sur la nécessité de remettre la France à sa juste place. De Gaulle évoqua également l'automne 1940, qu'il qualifia d'accident et souligna que la France n'avait trouvé aucun soutien, alors que la menace allemande pesait toujours sur les deux parties. Staline approuvait les arguments de De Gaulle et la légitimité des idées françaises sur le Rhin, mais laissait entendre que la ligne Maginot n'avait pas non plus protégé les Français. C'est-à-dire qu'il faisait référence à la création d'un système de sécurité collective. De Gaulle reconnaissait la légitimité des arguments de Staline et la conversation porta ensuite sur les frontières allemandes. Le dirigeant soviétique évoqua la frontière Oder-Neisse et le rétablissement des frontières tchécoslovaques d'avant 1938. De Gaulle assimila cependant la question des frontières occidentales allemandes aux frontières

---

<sup>14</sup> DDF, 1945, vol. I, n° 8, Paris, Imprimerie nationale, 1998, p. 11-16.

<sup>15</sup> Staline ne voulait pas compliquer les relations avec ses alliés anglo-saxons et garder la question de l'unité allemande entre ses mains, répondant ainsi par la négative.

<sup>16</sup> Les relations franco-russes étaient essentielles pour Paris, mais le traité était marqué par une grande ambiguïté. Pour de Gaulle, la priorité était l'établissement de la sécurité française, alors que Staline y attachait moins d'importance.

<sup>17</sup> DDF, 1944, vol. II, n° 236, Paris, Imprimerie nationale, 1996, p. 447-448.

orientales françaises et souligna que le peuple français les considérait comme légitimes, c'est-à-dire la récupération de l'Alsace-Lorraine. Staline indiqua distinctement qu'il souhaitait que l'alliance franco-soviétique soit calquée sur le traité anglo-soviétique et que le traité franco-soviétique de 1935 ne pouvait en constituer la base, ce que de Gaulle accepta<sup>18</sup>.

Du côté français, ils réussirent à faire de la France un partenaire égal des puissances européennes, mais contrairement aux idées de De Gaulle, Staline se montra beaucoup moins coopératif et n'invita pas les Français aux conférences de Yalta et de Potsdam, où les Alliés décidèrent du règlement de l'après-guerre. Grâce au soutien de Churchill, les Français pouvaient obtenir une zone d'occupation en Allemagne, la France fut invitée à participer à la déclaration de Potsdam et le ministre français des Affaires étrangères fut aussi convié au Conseil des ministres des Affaires étrangères, où se décidait le règlement de la paix d'après-guerre<sup>19</sup>. En fait, pour Staline, le traité du 10 décembre 1944 perdit de son importance et les relations bilatérales franco-soviétiques devinrent plus difficiles, malgré l'atmosphère positive des pourparlers bilatéraux et les idées françaises<sup>20</sup>.

La marge de manœuvre du gouvernement français se réduisit progressivement en 1945, à mesure que l'armée soviétique avançait. Parallèlement aux relations soviétiques, Paris put établir des relations avec les gouvernements des émigrés tchécoslovaques et polonais, mais il devint évident pour les Français que la présence de l'Union soviétique constituait une menace sérieuse. En 1945, la politique soviétique à l'égard de l'Europe de l'Est et du Moyen-Orient inquiétait les Français qui étaient de plus en plus déçus par les positions de Moscou sur la question allemande qui ne soutenaient pas les idées françaises<sup>21</sup>. Lors de la rencontre du 6 novembre 1945 entre l'ambassadeur de France et Molotov, le diplomate français souligna expressément que la séparation du Rhin et de la Ruhr de l'Allemagne n'était pas seulement dans l'intérêt de la France, mais aussi dans celui de l'Union soviétique, mais Molotov resta silencieux<sup>22</sup>. Dans le même temps, le conflit entre le Parti communiste français, soutenu par l'Union soviétique, et de Gaulle s'affirma.

Au début de l'année 1945, les relations franco-soviétiques, malgré les conflits d'intérêts et les difficultés politico-diplomatiques, se développèrent sur des sujets tels que ceux des réfugiés, des prisonniers de guerre, de la coopération militaire, ainsi que dans le domaine commercial et culturel. Voyant les tensions dans les relations franco-soviétiques, de Gaulle cherchait à modifier ses idées initiales et dans le *Sunday Times* du 10 septembre 1945, il reprit les idées qu'il avait déjà formulées en 1943 pour un « bloc occidental ». Dans ses discours, il parlait ouvertement de l'unification des pays démocratiques d'Europe occidentale et de l'Allemagne de l'Ouest, qui aurait fourni à la fois une opportunité et un cadre pour contrôler l'Allemagne, tout en assurant un équilibre face à l'Union soviétique. S'adressant au président du gouvernement chinois le 19 septembre 1945 au sujet de son voyage à Moscou et du traité franco-soviétique, il nota que beaucoup de choses s'étaient passées depuis lors. En ce qui concerne l'Europe de l'Est, il indiqua que cette région avait été soumise à l'Union soviétique et que la France cherchait à créer une alliance d'intérêts en

---

<sup>18</sup> *Ibid.*, n° 200, p. 350-353.

<sup>19</sup> G.-H. Soutou, *La Guerre de cinquante ans. Les relations Est-Ouest 1943-1990*, Paris, Fayard, 2001, p. 95-98.

<sup>20</sup> Soutou, « Le deuil de la puissance... », *op.cit.*, p. 804, 806-807.

<sup>21</sup> DDF, 1945, vol. II, n° 104, Paris, Imprimerie nationale, 2000, p. 663-667.

<sup>22</sup> *Ibid.*, n° 295, p. 720-721.

Europe occidentale, basée principalement sur la coopération économique. En même temps, les Français commençaient à négocier dans le plus grand secret sur une coopération militaire avec les Américains et les Britanniques<sup>23</sup>.

Il est toutefois important de souligner que la vision géopolitique de De Gaulle suscitait une forte opposition, non seulement de la part des Alliés, mais aussi des milieux diplomatiques et militaires français, car la France de 1945 n'avait pas les moyens d'affirmer ses ambitions. En 1946, la production industrielle française représentait à peine 38 à 45 % de la production d'avant-guerre, l'armée française en Allemagne dépendait presque entièrement des Américains, et les Alliés ne soutenaient pas les idées françaises pour l'Allemagne. La France était essentiellement isolée sur cette question et lors du Conseil des ministres des Affaires étrangères, réuni à Paris le 25 avril 1946, les Alliés rejetèrent clairement les demandes françaises de contrôle du Rhin et de la Ruhr.

### **Une nouvelle politique française en Europe centrale et orientale Relations avec la Pologne et la Tchécoslovaquie (1944-1946)**

La France chercha à donner à ses relations avec les États d'Europe centrale et orientale une nouvelle assise, conforme à ses intérêts<sup>24</sup>. Au ministère des Affaires étrangères, les possibilités d'établir des relations furent sérieusement étudiées. Le 6 janvier 1945, une note de Dejean élaborait la politique française en Europe centrale. Il y soulignait que la politique française fut déterminée uniquement par les relations avec la Tchécoslovaquie, la Pologne, la Yougoslavie et la Roumanie entre 1918 et 1938. La Petite entente avait créé une division artificielle de la vallée du Danube, alors que le gouvernement français n'avait pas de vision politique propre pour la région. Après 1945, les Français voulaient revenir dans la région et jouer un rôle de médiateur. En réalité, la France dut reconstruire ses relations pratiquement à partir de zéro, car elle n'avait pas de représentants diplomatiques en Roumanie, en Bulgarie, en Hongrie ou en Finlande au début de l'année 1945. Les efforts français furent rejetés par les Soviétiques, malgré le traité franco-soviétique<sup>25</sup>.

À Paris, il était déjà clair en mars 1945 que la défaite des Allemands ferait passer les pays d'Europe de l'Est sous contrôle soviétique. Cette situation était alors considérée comme temporaire et l'on s'attendait à ce que ces pays, s'ils cherchaient un contrepoids à Moscou, se tournent vers les États occidentaux et tout particulièrement la France : « [...] les États baltes ont disparu, la Pologne, la Roumanie, la Yougoslavie, la Bulgarie et sans doute aussi la Hongrie seront des satellites de la Russie, la Tchécoslovaquie aura beaucoup de peine à s'assurer plus d'indépendance »<sup>26</sup>. Après la conférence de Moscou, la diplomatie française était confrontée à la création de deux gouvernements polonais à la suite de la reconnaissance par les Soviétiques, ce qui mettait les Français devant le dilemme de devoir choisir entre les deux<sup>27</sup>. Les Polonais perçurent également le dilemme et le 12 novembre 1944, l'ambassadeur polonais à Paris fit remarquer à Dejean que la Pologne craignait que la

<sup>23</sup> DDF, 1946, vol. I, n° 35, Bruxelles, Peter Lang, 2003, p. 79-80.

<sup>24</sup> Garadnai, « General de Gaulle's Central and Eastern European policy... », *op.cit.*, p. 76-80.

<sup>25</sup> DDF, 1945, vol. II, n° 22, Paris, Imprimerie nationale, 2000, p. 39-40.

<sup>26</sup> DDF, 1945, vol. I, n° 202, Paris, Imprimerie nationale, 1998, p. 370-371.

<sup>27</sup> DDF, 1944, vol. II, n° 107, Paris, Imprimerie nationale, 1996, p. 191-192.

formation d'un bloc occidental et d'un bloc oriental n'entraîne des tensions dans la guerre<sup>28</sup>.

Le contact entre les Français et les Polonais communistes fut établi à l'occasion du voyage de De Gaulle à Moscou, où sous la pression des Soviétiques, il rencontra le 9 décembre 1944 Bierut, président du Conseil national polonais<sup>29</sup>. Le dirigeant polonais évoqua la réforme agraire polonaise, dont il comparait l'importance aux changements de la Révolution française, et critiqua ouvertement le gouvernement polonais de Londres, soulignant l'importance du rétablissement des relations entre les deux pays. Dans sa réponse, de Gaulle déclarait que la France, comme les autres puissances alliées, maintiendrait des contacts avec le gouvernement de Londres, mais n'exclut pas la possibilité pour le gouvernement provisoire français d'envoyer un représentant auprès du gouvernement polonais de Lublin, tout en refusant de publier un communiqué commun franco-polonais<sup>30</sup>. Lors de la rencontre entre Bidault et Molotov du 4 décembre 1944, le ministre français rappela l'acceptation par la France des nouvelles frontières polonaises et son soutien à une Pologne forte et indépendante<sup>31</sup>. L'importance stratégique de la Pologne fut démontrée par la déclaration de Molotov selon laquelle toute dégradation des relations avec la Pologne pouvait constituer un risque fondamental pour la sécurité de l'URSS<sup>32</sup>. Lors de sa seconde rencontre avec Staline, le 6 décembre 1944, de Gaulle mit en exergue la traditionnelle amitié franco-polonaise et le dirigeant français accepta la fixation des frontières orientales de la Pologne sur la base de la ligne Curzon, ainsi que les nouvelles frontières occidentales<sup>33</sup>.

Après 1944, alors que les divergences entre les puissances occidentales et l'Union soviétique ne semblaient pas irrésolues, les relations bilatérales franco-polonaises se maintinrent au niveau d'avant-guerre, principalement dans le domaine de la coopération culturelle, mais aussi dans celui des réfugiés et des prisonniers de guerre. Les Français, avec les puissances occidentales, voulaient obtenir l'adhésion des Polonais et des Tchécoslovaques à la Communauté du charbon et de l'acier<sup>34</sup>, en espérant que les bonnes relations franco-soviétiques faciliteraient la construction des relations franco-polonaises et que les Français pourraient servir de médiateurs dans les conflits entre les Polonais et les Soviétiques<sup>35</sup>. Le gouvernement provisoire formé à Varsovie le 28 juin 1945 était l'un des premiers à être reconnu par les Français. Dans sa conférence de presse du 25 janvier 1945, de Gaulle déclara qu'il ne croyait pas que le peuple polonais soit libre d'exprimer ses opinions. Les diplomates et les hommes politiques des deux parties se rencontraient régulièrement et Paris était représenté à Varsovie à partir de 25 juillet 1945 par une ambassade, en la personne de Roger Garreau. Mais les Français entretenaient également de bonnes relations avec le gouver-

---

<sup>28</sup> *Ibid.*, n° 111, p. 256.

<sup>29</sup> Bolesław Bierut (1892-1956), homme politique communiste polonais, président du Conseil de la République populaire de Pologne de 1944 à 1947.

<sup>30</sup> DDF, 1944, vol. II, n° 222, Paris, Imprimerie nationale, 1996, p. 429-431.

<sup>31</sup> *Ibid.*, n° 206, p. 377.

<sup>32</sup> *Ibid.*, n° 206, p. 380.

<sup>33</sup> *Ibid.*, n° 209, p. 386-394. Selon l'évaluation française, en déplaçant le pays vers l'ouest, les Soviétiques cherchaient également à entraver la politique traditionnelle de la Pologne vers l'Est, et en déplaçant le pays vers l'ouest, ils donnaient également aux Polonais un sentiment d'insécurité.

<sup>34</sup> DDF, 1945, vol. II, n° 285, Paris, Imprimerie nationale, 2000, p. 698.

<sup>35</sup> *Ibid.*, n° 108, p. 277, n° 126, p. 322-323.

nement polonais en exil à Londres par l'intermédiaire de Maurice Dejean et soutenaient financièrement l'organisation d'une présence diplomatique polonaise à Paris<sup>36</sup>. L'ambassadeur polonais, qui prit ses fonctions, s'attarda sur l'amitié traditionnelle entre les deux peuples et l'importance de construire des relations étroites<sup>37</sup>. Les discussions politico-diplomatiques portaient sur les frontières polonaises et les relations avec les Allemands. Pour les Français, le principal problème était que les Soviétiques, contrairement à ce qui avait été dit lors des négociations de Yalta, cherchèrent au cours de l'année 1945 à exclure les politiciens polonais émigrés des négociations<sup>38</sup>.

En ce qui concerne la Tchécoslovaquie, de Gaulle avait déjà échangé des lettres avec le Premier ministre Jan Šrámek le 29 septembre 1942<sup>39</sup>. Dans celle-ci, le général déclara que les accords de Munich étaient considérés comme inefficaces pour apaiser les tensions entre les deux pays. Le 22 août 1944, les représentants des deux gouvernements publièrent une déclaration commune selon laquelle les deux pays travailleraient ensemble à l'établissement de la paix et de la sécurité en Europe et dans le monde d'après-guerre<sup>40</sup>. En février 1945, les relations diplomatiques avec Prague furent établies en même temps qu'avec la Grande-Bretagne, les États-Unis et l'Union soviétique<sup>41</sup>. En mai 1945, le Premier ministre tchécoslovaque Ždeněk Fierlinger demanda aux puissances occidentales d'établir leur présence diplomatique à Prague<sup>42</sup>. La France et la Tchécoslovaquie élevaient les relations diplomatiques au niveau des ambassades le 3 juin 1945 et en octobre de la même année, en signant un traité de commerce, le premier du genre en Europe centrale et orientale. Dans son rapport du 9 juin 1945, l'envoyé provisoire à Prague Louis Keller (25 mai – 7 septembre 1945) décrivait un pays contradictoire, critique à l'égard du rôle français dans le passé et en même temps tourné vers l'avenir, fondamentalement ouvert aux Français, mais aussi incertain et dans une fièvre de libération<sup>43</sup>. Il fut également reçu par le président Beneš le 4 juillet 1945, qui encourageait les Français à être plus actifs, mais ne cachait pas que la Tchécoslovaquie ne reviendrait pas à la situation d'avant-guerre et soulignait l'importance de la relation de confiance soviéto-tchécoslovaque<sup>44</sup>. Le Quai d'Orsay fut également informé par d'autres sources que la Tchécoslovaquie attendait beaucoup des Français, notamment en raison du soutien qu'elle attendait d'eux pour le rétablissement des frontières d'avant 1938<sup>45</sup>. Les dirigeants tchécoslovaques ne cachaient pas non plus leur intention de se débarrasser des minorités allemandes et hongroises vivant dans le pays. Au début de l'année 1945, la politique étrangère tchécoslovaque visait à établir des relations étroites

<sup>36</sup> DDF, 1945, vol. I, n° 104, Paris, Imprimerie nationale, 1998, p. 205-206.

<sup>37</sup> DDF, 1945, vol. II, n° 281, Paris, Imprimerie nationale, 2000, p. 687-689.

<sup>38</sup> DDF, 1945, vol. I, n° 442, Paris, Imprimerie nationale, 1998, p. 810-811.

<sup>39</sup> Jan Šrámek (1870-1956), prêtre catholique, Premier ministre du gouvernement d'émigration tchécoslovaque entre 1940 et 1945.

<sup>40</sup> DDF, 1944, vol. II, n° 175, Paris, Imprimerie nationale, 1996, p. 308.

<sup>41</sup> DDF, 1945, vol. I, n° 104, Paris, Imprimerie nationale, 1998, p. 207-208.

<sup>42</sup> Ždeněk Fierlinger (1891-1976), diplomate, homme politique communiste, premier ministre de 1945 à 1946.

<sup>43</sup> DDF, 1945, vol. I, n° 417, Paris, Imprimerie nationale, 1998, p. 759-761.

<sup>44</sup> DDF, 1945, vol. II, n° 17, Paris, Imprimerie nationale, 2000, p. 17, 35-39.

<sup>45</sup> *Ibid.*, n° 104, p. 266-267.

avec les pays occidentaux, notamment la France, en concertation avec les Soviétiques<sup>46</sup>. L'importance du pays était démontrée par l'arrivée à Prague du général Leclerc le 14 juillet 1945, puis Maurice Dejean, précédemment délégué auprès du gouvernement tchécoslovaque en exil, y fut envoyé comme ambassadeur le 7 septembre 1945<sup>47</sup>.

### **Le nouveau départ dans les relations franco-hongroises (1944-1946)**

Les relations franco-hongroises étaient similaires à celles des autres pays d'Europe de l'Est et des Balkans. Les Français durent reconstruire leurs relations avec Budapest à partir de zéro, ce qui était d'autant plus difficile que le pays était tombé sous le contrôle total des Soviétiques, en tant que perdant de la guerre<sup>48</sup>. En France, les Soviétiques étaient perçus comme usant du panslavisme et de l'orthodoxie pour renforcer leur hégémonie en Europe de l'Est. La Hongrie était la moins sensible à ce phénomène<sup>49</sup>. Ce fut Maurice Dejean qui évalua les relations des Soviétiques avec les Hongrois. Selon lui, Moscou avait des préjugés explicitement hostiles à l'égard de la Hongrie et 12 millions de Hongrois étaient susceptibles de résister davantage à l'influence russe que les nations voisines. Dejean proposait une politique d'ouverture envers la Hongrie pour jeter les bases des positions françaises et intégrer les Hongrois dans une Europe centrale reformée<sup>50</sup>. Une telle politique était parfaitement conforme aux intérêts de la France et de la Hongrie. Du côté français, on considérait qu'il était nécessaire de renforcer la présence française le plus rapidement possible, car c'est ce à quoi les Hongrois aspirait afin de minimaliser et contrebalancer l'hégémonie soviétique<sup>51</sup>. En 1945, le ministère français des Affaires étrangères ne voyait pas la Hongrie comme un ennemi, mais comme un allié potentiel des Allemands, et il espérait que les actions allemandes en Hongrie feraient réfléchir les Hongrois à deux fois, permettant dès lors aux Alliés de les gagner à leur cause<sup>52</sup>.

Après août 1944, la légation de France à Budapest fut dirigée par un chargé d'affaires temporaire et le gouvernement hongrois refusa d'interner les diplomates français, malgré les pressions allemandes<sup>53</sup>. Si les deux pays ne se déclarèrent pas la guerre, il fallut plus d'un an pour que les relations officielles soient rétablies, car les Soviétiques ne supportaient pas la présence diplomatique française dans les territoires qu'ils occupaient. En août 1945, la diplomatie française rédigea un résumé des relations franco-hongroises dans le but de

---

<sup>46</sup> DDF, 1945, vol. I, n° 379, Paris, Imprimerie nationale, 1998, p. 696.

<sup>47</sup> Consciente de la grave perte de prestige qu'elle subit en raison de son rôle dans le traité de Munich de 1938, la France devait déployer de sérieux efforts pour rétablir la confiance et la coopération entre les deux pays. Les relations bilatérales furent relancées, les deux pays envoyèrent réciproquement des délégations, l'intérêt commun étant, comme dans le cas des Polonais, la crainte de la menace allemande. DDF, 1945, vol. I, n° 417, Paris, Imprimerie nationale, 1998, p. 759 ; DDF, 1945, vol. II, n° 48 et n° 43, Paris, Imprimerie nationale, 2000, p. 98-101, 111.

<sup>48</sup> Garadnai, « General de Gaulle's Central and Eastern European policy... », *op.cit.*, p. 80-82.

<sup>49</sup> G. Fejérdy, « Magyarország a "Quai d'Orsay szemével" (1944-1949) » [La Hongrie vue par le Quai d'Orsay], *Külgügyi Szemle*, 6/1 (2007), p. 153-171.

<sup>50</sup> Kecskés D., *Magyar-francia kapcsolatok...*, *op.cit.*, p. 156-157.

<sup>51</sup> DDF, 1945, vol. I, n° 466, Paris, Imprimerie nationale, 1998, p. 851-852.

<sup>52</sup> G. Kecskés D., *Franciaország Közép-Kelet-Európa politikája 1918-tól napjainkig* [La politique de l'Europe centrale et orientale de la France de 1918 à nos jours], Budapest, MTA TTI, 2004, p. 92.

<sup>53</sup> G. Fejérdy – Z. Garadnai, « A francia követek és nagykövetek szerepe a Magyarországról alkotott kép változásában (1944-1994) », *Levéltári Közlemények*, vol. 89 (2020), p. 137.

défendre les intérêts économiques français, ainsi que pour rétablir les relations culturelles et des liens politiques, mais elle se heurta à de sérieuses difficultés dues aux résistances et réticences soviétiques<sup>54</sup>. En novembre 1945, le Quai d'Orsay décida d'envoyer un diplomate professionnel à Budapest. Mais il fallut obtenir au préalable l'accord des Soviétiques, avec l'aide de l'ambassadeur de France à Moscou<sup>55</sup>. Début décembre 1945, Robert Faure se rendit clandestinement en Hongrie, par l'intermédiaire de la mission militaire de Vienne<sup>56</sup>. Le diplomate rencontra l'avocat Pál Auer, figure reconnue des relations franco-hongroises<sup>57</sup>, qui l'informa que les communistes avaient cherchés à établir un pouvoir absolu en Hongrie<sup>58</sup>. Les Soviétiques apprirent l'existence de cette visite secrète sans leur autorisation, et par conséquent, Faure ne reçut l'autorisation officielle de se rendre à Budapest qu'à la mi-janvier 1946, où il ne resta que peu de temps en tant que chargé d'affaires.

Le nouvel envoyé à Budapest, Henry Gauquié, était un diplomate expérimenté, avec des idées ancrées à gauche qui exprimait ouvertement sa sympathie pour les communistes et se désillusionna peu à peu du nouveau régime hongrois<sup>59</sup>. Du côté hongrois, cependant, jusqu'en 1947, en raison des espoirs d'un règlement de paix juste, il y avait beaucoup d'attentes et d'espoirs envers les Français, dont la sympathie pour les Hongrois était réciproque. Mais la véritable opportunité était déterminée par les intérêts des Soviétiques. En ce qui concerne la question des frontières, les limites de la diplomatie hongroise appurent au grand jour par le fait que les considérations de Budapest ne furent même pas mentionnées dans le mémorandum du ministère français des Affaires étrangères de 1945, mais seulement dans le contexte des intérêts géostratégiques et militaires des Soviétiques<sup>60</sup>.

Le ministre français des Affaires étrangères, Georges Bidault,<sup>61</sup> déclara ouvertement au Premier ministre hongrois Ferenc Nagy, en visite à Paris le 8 juin 1946, qu'il n'y avait rien à attendre de la France<sup>62</sup>. Les propos du ministre français des Affaires étrangères furent

<sup>54</sup> DDF, 1945, vol. II, n° 116 et n° 276, Paris, Imprimerie nationale, 2000, p. 299-300, 676-677.

<sup>55</sup> *Ibid.*, n° 302, p. 731.

<sup>56</sup> Robert Faure (1894-1971), diplomate de carrière, conseiller.

<sup>57</sup> G. Fejérdy, « Auer Pál, az armékembar. A 20. századi magyar-francia kapcsolatok egy meghatározó szereplője », *Kommentár*, 2014/3, p. 71-85.

<sup>58</sup> G. Fejérdy, « De Gaulle és Franciaország a II. világháború végén » [De Gaulle et la France à la fin de la Seconde Guerre mondiale], in Gy. Markó – M. Schmidt (dir), *Hogy jobban értsük a huszadik századot*, Budapest, XX. Század Intézet, 2014, p. 78.

<sup>59</sup> Henri Gauquié (1894-1956), diplomate de carrière, ministre de France à Budapest entre 1946 et 1949.

<sup>60</sup> DDF, 1945, vol. II, n° 104, Paris, Imprimerie nationale, 2000, p. 262-268.

<sup>61</sup> Georges Bidault (1899-1983), homme politique conservateur, écrivain, membre de la Résistance française, président du gouvernement intérimaire de la France après le départ de De Gaulle et ministre des Affaires étrangères.

<sup>62</sup> Ferenc Nagy (1903-1979), homme politique du Parti des petits propriétaires, député, Premier ministre entre 1946 et 1947. Pour nuancer le sujet : M. Fülöp, « Késői bűnbánat Trianonért. Nagy-Britannia és Franciaország szerepe a magyar békeszerződés kidolgozásában 1945-1946-ban » [Repentir tardif pour Trianon. Le rôle de la Grande-Bretagne et de la France dans l'élaboration du traité de paix hongrois en 1945-1946], *Külpolitika (Új folyam)*, 1997/3, p. 51-74 ; M. Fülöp, « "Erdély vagy annak nagyobb része". A szövetséges hatalmak vitái a magyar-román határról (1940-1945) » [La Transylvanie ou la majeure partie de celle-ci. Les disputes des puissances alliées au sujet de la frontière hongro-roumaine], *Levélári Közlemények*, vol. 91 (2020), p. 207-224 ; A. Fülöp, *La Transylva-*

repris dans les conversations entre l'ambassadeur hongrois Pál Auer, des diplomates français et les représentants de la Hongrie. Malgré la sympathie mutuelle des deux parties, ils s'assirent à la table des négociations de paix sans le moindre soutien international.

### Conclusions

Entre 1944 et 1946, de Gaulle s'efforça de reconstruire les relations de la France avec les pays d'Europe de l'Est, dans l'espoir de gagner en influence dans la région après la guerre, sur la base d'une sorte de communauté de destin contre les Allemands, considérés comme la menace principale et commune. En 1944-1945, l'avenir des pays d'Europe centrale et orientale n'était pas encore clair, mais on ne peut ignorer que Staline avait déjà parlé ouvertement pendant la guerre de la dépendance de la région à l'égard de l'Union soviétique. La diplomatie française avait également compris qu'il ne serait plus possible d'établir des relations avec les pays en question sans l'autorisation de Moscou. La préoccupation première de la France était donc de relancer l'alliance franco-soviétique et de mieux comprendre les problèmes complexes de la région. La France n'avait cependant pas les moyens d'influencer le cours des événements dans le sens de ses intérêts. Cette situation s'aggrava par le fait que le prestige de la France fut sérieusement entamé par les processus qui conduisirent à la Seconde Guerre mondiale, à la drôle de guerre, à la défaite de la France en 1940 et à la collaboration de Vichy avec les Allemands entre 1940 et 1944.

Les succès militaires du mouvement de la France libre et les efforts diplomatiques du traité franco-soviétique de 1944 compensèrent partiellement cette situation, mais à la fin de l'année 1945, les Français étaient déjà conscients de leur marge de manœuvre restreinte. De Gaulle démissionna au début de l'année 1946, ce qui le mit à l'écart de la vie politique, mais ses successeurs s'efforcèrent de poursuivre la voie qu'il avait entamée. L'échec de la diplomatie française fut essentiellement dû au décalage entre la diplomatie ambitieuse de la France et les conditions économiques, financières et techniques qui auraient permis de la réaliser. Ces limites furent peut-être aggravées par une mauvaise allocation des ressources, notamment car la prise de décision en matière de politique étrangère était déterminée par plusieurs centres de pouvoir, que seul de Gaulle avait réussi à contrebalancer pendant un certain temps. À cela s'ajoute le fait que la coopération entre les ministères, les services secrets et l'armée étaient souvent entravée. De Gaulle voulut changer cela, mais il ne put réaliser ses idées qu'après 1958, avec l'instauration de la Cinquième République, quand il lança sa politique d'ouverture envers les pays de l'Europe centrale et orientale entre 1963 et 1968.